



FICHE DE POSTE

Poste proposé : PH ou PHC partagé

Spécialité : Pédopsychiatrie

Intitulé du poste	PEDOPSYCHIATRE en poste partagé à Marmande
Identification des partenaires pour la mise en place du poste partagé	- Le CH Perrens - Le CHD La Candélie

Présentation générale des établissements

Le Centre hospitalier spécialisé « CHARLES PERRENS », basé à Bordeaux, est un établissement universitaire de psychiatrie qui assure les prises en charge pour un territoire de 850.000 habitants qui va de l'agglomération bordelaise au Médoc et au bassin d'Arcachon.

Un peu plus de 2.000 professionnels y travaillent dont 140 médecins pour assurer le suivi d'une file active de 25.000 patients.

Le Centre Hospitalier Départemental « LA CANDELIE », basé à Agen, est un établissement public de santé qui est, pour les adultes et les enfants, l'unique opérateur du département de Lot et Garonne pour les activités de psychiatrie et d'addictologie.

Près de 1 000 agents dont plus de 30 médecins œuvrent pour accompagner une file active de 12 000 patients en croissance continue.

Présentation des activités du pôle d'affectation

Le pôle universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CH Charles Perrens est organisé en 4 filières :

- Une filière « Adolescents et soins transversaux », composée d'une unité d'hospitalisation (11-18 ans) de 20 lits, d'une unité ambulatoire et d'un hôpital de jour de crise, d'un service d'accueil familial et thérapeutique et d'une équipe mobile ressources pour les situations complexes ASE ;
- Une filière « territoriale » composée de 6 CMPEA, 3 hôpitaux de jour et d'une unité d'accueil d'une jeune enfant (0-3 ans) ;
- Une filière en lien avec le CHU de Bordeaux composée d'une activité d'urgence et de liaison à l'hôpital pédiatrique, d'une unité de consultation et d'une unité d'hospitalisation ;
- Une filière « troubles du neurodéveloppement » composée d'un centre de référence déficits de l'attention et hyperactivité, d'un centre ressources autisme, d'une unité de soins spécifiques et d'une plateforme de coordination et d'orientation TND pour la Gironde ;
- Une filière de psychiatrie périnatale, composée d'une unité d'hospitalisation mère enfant, d'un hôpital de jour, et d'une activité de liaison et d'une équipe mobile et ressources.

En 2021, ces activités représentent :

- Une file active de 324 patients pour l'hospitalisation complète ;
- Plus de 13 000 venues concernant l'hospitalisation à temps partiel (hôpitaux de jour);
- Une file active de 4931 patients pour l'activité ambulatoire.

En 2021, l'activité de pédopsychiatrie du CH de La Candélie prend en charge une file active de 3 000 patients (âge inférieur à 18 ans) avec deux pôles travaillant en étroite collaboration :

- Le pôle infanto-juvénile (0-12 ans) se composant d'un centre d'hospitalisation de semaine départemental et sur chacun des quatre bassins de vie d'un CMP et d'un hôpital de jour ;
- Le pôle dédié aux adolescents (12 à 18 ans) se composant d'une unité d'hospitalisation de 8 lits, d'un hôpital de jour et d'un CMP départemental.

Au sein de ces deux pôles, des savoirs faire et des filières ont été développés concernant la périnatalité, les TND, l'enfance vulnérable (équipes mobiles) ou le psycho traumatisme.

L'équipe médicale est composée de cinq praticiens (sur le département) au sein d'une équipe dynamique et pluridisciplinaire.

La structure d'affectation

L'activité du poste partagé sera centrée sur **l'hôpital de jour** (file active de 25 enfants) et sur **le CMP** (file active de 300 enfants), **tous deux situés à Marmande** à une heure de trajet en voiture de Bordeaux et à 20 minutes au départ de la gare Saint-Jean de Bordeaux.

Dans un contexte de travail en réseau, le pédopsychiatre exercera des missions ciblant les troubles psychiatriques des enfants. Il participera aux échanges cliniques et au travail institutionnel du service. Il aura la responsabilité de la prise en charge d'enfants et de leurs familles et participera pleinement au staff médical et aux orientations thérapeutiques du service.

Cette activité sur Marmande représentera un mi-temps de l'activité du praticien.

L'autre mi-temps sera effectué sur le Centre Hospitalier Charles Perrens au sein du pôle PUPEA qui couvre l'ensemble des activités de pédopsychiatrie.

Selon les besoins de l'institution et les souhaits du praticien, celui-ci pourra être affecté au sein du pôle sur des activités d'intra ou d'extra hospitalier voire sur des activités spécialisées.

Les avantages et défraiements

L'affectation permettra au pédopsychiatre de bénéficier selon la réglementation en vigueur de la Prime d'Exercice Territorial (au seuil maximum correspondant à 5 demi-journées), à la Prime de Service Public Exclusif (si le praticien est titulaire ou après sa titularisation), à la prise en charge de ses frais de déplacement voire à la Prime de Solidarité territoriale s'il assure des missions qui en relèvent.

Pour plus de facilités dans l'organisation de son travail, il effectuera préférentiellement des journées complètes à Bordeaux et sur Marmande.

Coordonnées utiles

En cas d'intérêt pour le poste, vous pouvez adresser vos CV et demandes de renseignements sur l'adresse courriel affairesmedicales@ch-perrens.fr ou recrtementmedical@ch-perrens.fr ou avoir un contact direct par téléphone au 05-56-56-39-30.